

Fin de la collecte des déchets en porte à porte à Grézieu-le-Marché

Madame, Monsieur,

Dès ce printemps, la collecte des ordures ménagères en porte à porte sera progressivement remplacée par des apports en colonnes installées dans votre commune.

À Grézieu-le-Marché, la dernière collecte en porte à porte interviendra :

- Pour les sacs noirs > le vendredi 3 mai 2024.
- Pour les sacs jaunes > le mardi 30 avril 2024.

Pourquoi une nouvelle organisation de la collecte des déchets dans les Monts du Lyonnais ?

En 2023, une augmentation de 13% a impacté la redevance, ce coût est stabilisé pour l'année 2024.

En cause : la hausse de la taxe TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes), l'augmentation des coûts de traitements des sacs noirs et la baisse des recettes liées à la vente des matériaux recyclables.

Pour absorber l'impact de ces hausses, la collecte des sacs jaunes et noirs sera optimisée sur notre territoire, notamment grâce à la réalisation ou l'agrandissement de points d'apport volontaire (PAV) constitués de colonnes aériennes ou enterrées.

Leurs bénéfices sont multiples.

Pour vous directement,

- Le coût de la redevance maîtrisé
- Des colonnes accessibles 24h/24 et 7/7 jours
- La fin des doubles plannings de tournée
- La fin du stockage des déchets à votre domicile
- L'amélioration de l'hygiène de la voie publique
- Une meilleure valorisation des déchets

Pour les équipes de collecte,

- De meilleures conditions de travail - moins risquées et moins pénibles

Pour l'environnement,

- Moins de pollution de l'air due aux camions en tournées

Cette nouvelle organisation est au bénéfice des habitants des Monts du Lyonnais.
Merci pour votre compréhension et votre engagement dans cette démarche collective.

Régis CHAMBE
Président de la Communauté
de communes des Monts du Lyonnais

Carte des nouveaux
Points d'Apport
Volontaire
au verso
de ce courrier



Localisation des colonnes - Points d'Apport Volontaire à Grézieu-le-Marché



Grézieu le Marché

Carte des points de collecte des déchets



**Téléchargez la fiche récapitulative de
votre commune pour ne pas oublier !**

Également disponible dans votre mairie.

